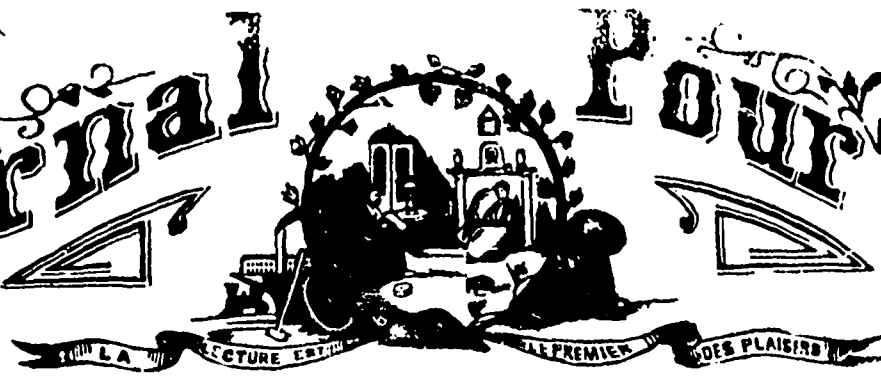


Journal pour tous



Vol. II.

OTTAWA, 18 SEPTEMBRE, 1879.

No. 3.



Nous ferons tirer au sort par tous nos souscripteurs, dans le courant de l'année, sous forme de Prime, un Guéridon (petite table pour pot de fleurs) évalué à \$5, semblable à celui que nous avons donné pour le Bazar de l'Institut Canadien de cette ville.

L'HONNÊTE HOMME.

Suite.

Après avoir allumé du feu dans la cheminée, après s'être assurée que son maître ne serait pas trop mal couché, et qu'il n'aurait pas trop froid au lit, pourvu, toutefois, qu'elle ajoutât aux couvertures son propre mantelet, Marianne déshabilla monsieur Capron et chercha à l'encourager par de bonnes paroles.

"Il ne faut point nous inquiéter, monsieur...citoyen, veux-je dire, ajouta-t-elle (car, on le sait, pour parler à son maître, elle était obligée d'élever beaucoup la voix, et peut-être des espions écoutaient aux portes), il ne faut point nous inquiéter; car on ne peut tarder à reconnaître notre innocence et à nous mettre en liberté. Bah! bah! un jour ou deux de prison nous en feront paraître la liberté meilleure. Et vive la liberté! cria-t-elle avec intention, car elle avait vu reluire à travers les fentes de la porte une raie lumineuse qui annonçait l'arrivée de quelqu'un.

"C'était le geôlier et le souper.

Le souper, chèrement payé, et grâce à quelques modifications que lui fit subir Marianne, ne se trouva pas trop mauvais; de sorte que servi commodément dans son lit et réconforté par un bon repas, monsieur Capron ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil profond jusqu'au lendemain matin à neuf heures.

"Le lendemain, à neuf heures, deux gendarmes, vinrent l'éveiller pour le conduire, lui et Marianne, devant le tribunal révolutionnaire.

"Chemin faisant, avec intention et de manière à être entendue des gendarmes parlait à mi-voix de son perroquet. "Monsieur, disait-elle, que je suis fâchée du désagrément que vous a causé ma sottise bête. C'est

moi qui l'ai élevée, moi qui lui ai appris à parler, et je suis bien contrariée de ne point vous avoir prévenu que je l'avais, malgré vos ordres, rapporté. Mais que voulez-vous? vous m'auriez mise à la porte, car vous êtes si bon patriote."

"Le vieillard était trop sourd pour l'entendre, et trop affaibli d'ailleurs pour soupçonner les intentions généreuses de Marianne.

"On arriva au tribunal.

"Capron, reconnaissez-vous ce perroquet? demanda l'accusateur public."

"Marianne répéta, en la changeant, la question du président à son maître qui ne l'entendait pas.

"Le citoyen demande si vous reconnaissez mon perroquet."

"Et les yeux fixés sur son maître, le cœur palpitant d'une transe horrible, elle attendit avec une horrible anxiété, la réponse qu'il allait faire.

"Oui, répliqua monsieur Capron, édant à son insu à l'impulsion habile de sa gouvernante. Oui, c'est le perroquet de Marianne."

"Marianne respira librement.

"Et d'où vous vient-il?"

"Monsieur Capron n'entendit pas la question de l'accusateur public et répondit de nouveau:

"Ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, à Marianne.

"—Oui, dit la généreuse fille, comme mon perroquet criait; vive le roi! et que cela mettais mon maître...le citoyen Capron en colère, comme il m'appelait aristocrate et qu'il voulait me chasser, j'avais mis en pension la pauvre bête chez madame de Fremery, une bonne royaliste, celle-là!... Mais elle est morte et il m'a bien fallu reprendre mon perroquet. Je ne l'avais point dit à mon...au citoyen Capron, qui ne savait pas le perroquet chez lui, et qui l'eût fait tuer immédiatement; car c'est un chaud patriote, que ce vieux sans-culotte-là."

"Elle avait soin en disant cela de se tourner de manière à ce que son maître ne pût comprendre ses paroles.

"Alors un mouvement se fit dans l'auditoire. Quelqu'un perça la foule et s'avança jusqu'à la balustrade qui contenait le public hors de l'enceinte réservée aux membres du tribunal; c'était le notaire, exécuteur des der-

nières volontés de madame de Fremery. Il allait parler, il allait empêcher la vieille fille de se sacrifier pour son maître; mais Marianne l'arrêta d'un regard suppliant.

"Le notaire rentra dans la foule.

"Le tribunal, insoucieux du dévouement de cette fille, sans y prendre garde, sans le soupçonner peut-être, interrogea de nouveau le vieillard, qui répondit d'une manière assez insignifiante pour ne point se compromettre et rendre nuls les mensonges généreux de Marianne. Il fut acquitté, et Marianne condamnée à mort.

"Au moment où le juge élevait la voix pour prononcer la sentence, Marianne lit un peu de bruit pour que son maître n'entendit pas.

"Elle réussit au gré de ses désirs.

"Suivant la coutume de ce temps horrible, on la conduisit immédiatement dans une chambre voisine où l'attendait le bourreau. Pendant ce temps-là, des amis dévoués emmenaient monsieur Capron, et lui cachaient le sort réservé à Marianne, à Marianne que le vieillard s'étonnait de ne plus trouver auprès de lui.

"Tandis que le bourreau faisait la toilette de Marianne, il y avait parmi les témoins de ces apprêts funestes une personne que connaissait cette vieille fille.

"Écoutez-moi, lui dit-elle, allez de ma part trouver Françoise Chomez, ma cousine; dites-lui que je désire qu'elle devienne la gouvernante de mon maître. C'est un vieillard doux et bon à servir; il la prendra à son service dès qu'il saura que c'est moi qui la lui envoie.

"Mon maître a besoin que l'on respecte ses habitudes; il faut qu'il se couche de bonne heure; si le chevet de son lit n'était pas assez élevé, le sang lui monterait à la tête, et cela pourrait provoquer une atteinte d'apoplexie. Mon Dieu! si j'avais pu voir Françoise et lui donner moi-même toutes ces instructions!... En ai-je le temps, citoyen?"

"Le bourreau répondit par un signe de tête négatif.

"Cela est malheureux! Pauvre monsieur Capron, que va-t-il devenir sans mes soins!"

"Et on l'emmena à l'échafaud.

"Chemin faisant, elle était encore